
**COMMUNIQUE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES SUR
L'APPROBATION DE LA PREMIERE REVUE DU PROGRAMME
ECONOMIQUE ET FINANCIER DE LA COTE D'IVOIRE**

Le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International a approuvé le vendredi 11 mai 2012 la première revue du programme et financier triennal 2012-2014, appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC), conclu en novembre 2011 en faveur de la Côte d'Ivoire.

Cette approbation des conclusions de la mission conjointe FMI, Banque Mondiale, BAD, conduite du 29 février au 14 mars 2012, s'est faite de façon inédite par consultation des Administrateurs, sans réunion formelle du Conseil d'Administration.

A ce titre, elle traduit une convergence de vue des Administrateurs sur la qualité de la gestion économique et financière de l'Etat, ainsi que l'appréciation satisfaisante de la dynamique de réformes engagées par le Gouvernement dans les secteurs clés de l'économie.

Cette décision du Conseil d'Administration du FMI permet à la Côte d'Ivoire de bénéficier d'un décaissement immédiat d'un montant d'environ 65,04 millions de DTS, soit environ 50 milliards de FCFA.

L'approbation de cette revue traduit également l'exécution de l'une des conditions préalables à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, en ce qui concerne la stabilité macroéconomique.

